Envoyé en préfecture le 30/06/2025
Reçu en préfecture le 30/06/2025
Publié le 30/06/2025
ID : 030-213001563-20250630-DEC_30_06_2025-AR

DECISION OU ARRETE D'AUTORISATION D'EMPRUNT

OBJET : Réalisation d'un Contrat de Prêt au titre de la transformation écologique d'un montant total de 650 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la rénovation du groupe scolaire De Marcieu

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2122-22 pour les communes

Vu la délégation rendue exécutoire du Conseil municipal accordée au Maire par délibération du conseil municipal n°2020/07/02 en date du 17 juillet 2020

Le Maire de la commune de Marguerittes

DECIDE

De contracter auprès de la Caisse des Dépôts un Contrat de Prêt composé d'une Ligne de Prêt d'un montant total de 650 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : transformation écologique

Montant : 650 000 euros

Durée de la phase de préfinancement 3 à mois *(PRUAM – PPU)*

Durée d'amortissement : 30 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,4 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Déduit (si profil d'amortissement avec échéance prioritaire

Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

De signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

30320 MARGUERITTES, le 30 JUIN 2025

Le Maire

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

Certifié exécutoire,
Rémi NICOLAS Maire de Marguerittes

Publié le : 17/07/2025 08:56 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35833